

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 18 décembre 2023 à 20h00

ORDRE DU JOUR

Ouverture

Nomination d'un secrétaire de séance

A/ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 03 juillet 2023

B/ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 28 septembre 2023

C/ Informations au Conseil Municipal

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre connaissance des décisions que Monsieur le Maire a été amené à prendre récemment, en vertu de la délibération prise par l'Assemblée Municipale donnant délégations au Maire, en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales :

N°	En date du	Objet	Montant TTC
23-50	19/09/2023	Contrat de prestation avec VL PROD, pour la production du spectacle de Noël qui se déroulera à la médiathèque, le vendredi 22 décembre 2023 de 20h à 21h ; « Spectacle magique et musical sur le thème de Noël ».	800 euros TTC
23-51	22/09/2023	Avenant 1 au contrat « Maintenance des alarmes incendie des bâtiments communaux » par la société CHENAFI, ayant pour objet d'ajouter à la prestation initialement prévue, la maintenance d'une alarme Type 4S.	3 264 euros TTC par an, pour 25 alarmes
23-52	22/09/2023	Avenant 1 au contrat « Maintenance des Trappes de désenfumage des bâtiments communaux » par la société CHENAFI, ayant pour objet d'ajouter à la prestation initialement prévue, la maintenance de deux trappes à l'école Molière.	1 536 euros TTC par an, pour 40 trappes
23-53	23/10/2023	Contrat de services SAAS BL / BL. Cabinet numérique, avec la société BERGER LEVRAULT. Le contrat est conclu pour une durée de 36 mois à compter du 1er novembre 2023, soit jusqu'au 31 octobre 2026.	1 109,60 € TTC par an

D/ Notes de synthèse :

1. Nomination des adjoints suite à démission
2. Détermination du nombre d'adjoint
3. Élection d'un adjoint
4. Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers délégués
5. Inscription à l'inventaire des dépenses d'investissement d'un montant unitaire inférieur à 500 €
6. Décision modificative n° 3 sur le budget de la ville
7. Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024
8. Fixation du mode de gestion et des durées d'amortissements des biens et validation de la fongibilité des crédits - Nomenclature budgétaire et comptable M57
9. Clôture du budget de la caisse des écoles
10. Admission en non-valeur - Budget Ville (article 6541)
11. Admission en non-valeur - Budget Ville (article 6542)
12. Autorisation d'engager, de liquider et de mandater $\frac{1}{4}$ des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024
13. Attribution de compensation définitive – Ventilation entre la section de fonctionnement et la section d'investissement
14. Attribution du marché « Location d'un car sans chauffeur, kilométrage illimité »
15. Avenant 2 au marché LA MAISON BLEUE- GARGENVILLE « Réservation de places d'accueil pour des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans dans des structures d'accueil collectif »
16. Avenant 3 au marché « Fourniture, installation, entretien, maintenance et exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires »
17. Avenant 2 au marché SODEXO « Fourniture et mise en œuvre de denrées alimentaires pour la confection de repas enfants et adultes à la cuisine municipale de Gargenville »
18. Avenant 9 au contrat de Performance Énergétique DALKIA – Modification de la formule de révision des prix à compter du 01/07/2023
19. Protection sociale complémentaire 2024-2029 Convention de participation prévoyance et santé du centre interdépartemental de la grande couronne
20. Avenant 4 à la convention d'intervention foncière signée avec l'Établissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF)
21. Avenant 6 à la convention d'action foncière conclue entre la Commune de Gargenville, l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine-Aval (EPAMSA) et l'Établissement Public Foncier des Yvelines (EPFY) auquel l'Établissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) vient aux droits et obligations
22. Vente de la parcelle cadastrée section AP n° 330
23. Implantation d'antennes de radiotéléphonie sur le terrain d'honneur Marinette et Marcel PLATERRIER
24. Modifications du règlement intérieur des activités municipales extrascolaires et périscolaires

25. Extension du cimetière communal

Fait à Gargenville, le 08 décembre 2023

Affiché, le 11 décembre 2023

Le Maire
Yann PERRON



Le Maire
Yann PERRON

